

PHOTOGRAPHIE

des allocataires vendéens en 2020



= + 1,7 %

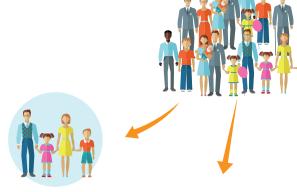
(+ 1,9 % en France métropolitaine). Poursuite de la hausse du nombre d'allocataires.

46 % de la population vendéenne couverte

(49 % en France métropolitaine)

Taux de couverture plus élevé au Nord du département : population familiale et active.

Taux de couverture plus faible au Sud et sur la Côte: moins de personnes par foyer.



51 522 couples avec enfant(s)

Structure familiale la plus représentée (42 %) mais qui baisse (- 0,8 %).

48 777 personnes isolées sans enfant, la structure familiale avec la hausse la plus importante (+ 4,4 %).



allocataires sur 10

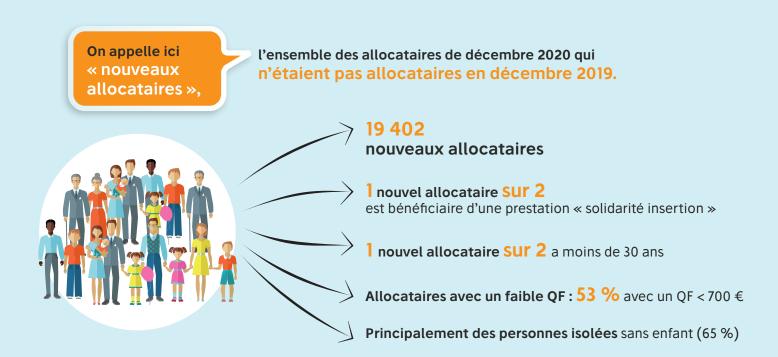
avec un quotien familial inférieur à 700 €.



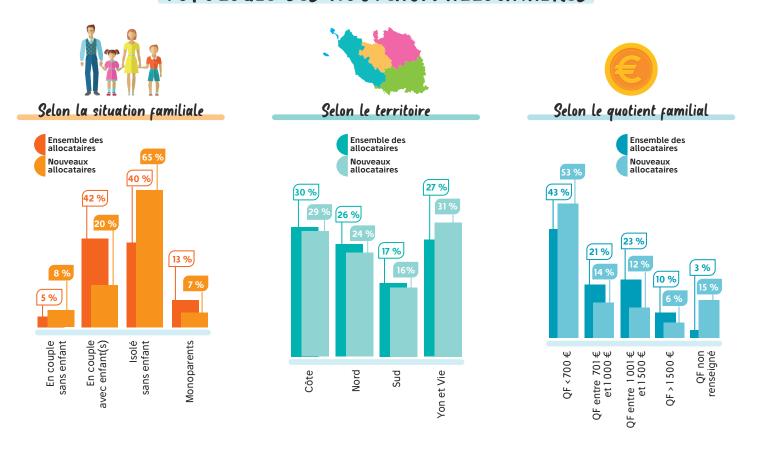
5 973 naissances en Vendée

Diminution annuelle moins soutenue que pour les années précédente.





TYPOLOGIE DES NOUVEAUX ALLOCATAIRES







Prestations légales versées en 2020 : 635 070 459 €

Baisse de 3 % des bénéficiaires de prestations « Naissance, jeune enfant » en lien avec la démographie, les évolutions législatives liées au plafond et la crise sanitaire (moindres dépenses liées à la garde d'enfants).

Stabilité des allocataires de prestations liées à « l'enfance et jeunesse », dont une hausse des bénéficiaires de l'AEEH (+4,5% en Vendée, + 11 % en France métropolitaine).

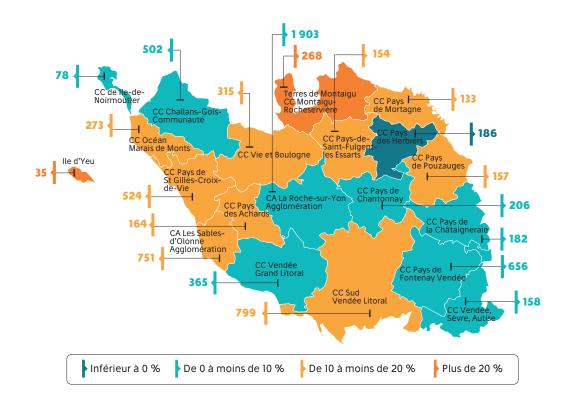
Prestations liées au logement : hausse des bénéficiaires de l'ALS (+ 9,3 % en Vendée et + 7,7 % en France métropolitaine). Alors que l'APL et l'ALF diminuent (respectivement - 7,5 % et - 0,6 %). Diminution des foyers en accession (- 19 %).

Forte hausse des bénéficiaires du RSA (+ 10,5 %, + 8,4 % en France métropolitaine), en partie en lien avec la Covid-19 et le manque d'opportunités sur le marché du travail.

Le nombre de bénéficiaires de la PPA continue d'augmenter (+ 2,8 %). On compte 60 939 allocataires qui ont perçu au moins une fois de la PPA au cours de l'année 2020.

9 781 bénéficiaires de l'AAH (+ 1,2 %).

NOMBRE ET ÉVOLUTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA





Le « paiement à bon droit »

est défini comme le versement au bon moment des sommes exactes des prestations auxquelles l'allocataire a droit.

En 2020, 39 608 indus liés aux prestations légales pour un total de 17 484 524 €. L'indu moyen (441 €) est en hausse par rapport à 2019 (406 €).

En 2020, 345 197 rappels pour un montant total de 64 702 601 € (dont 30 % pour les CMG et ARS principalement versés sous forme de rappels).

Le nombre de rappels diminue de 1 % et le montant diminue de 7 % par rapport à 2019.

RÉPARTITION DES INDUS Selon leur montant Selon leur nombre **Autres PF Autres PF AEEH** 11% 8 % **AEEH** 2 % **ARS 3 %** AL 26 % ARS 2 % **ASF 4 %** ASF 4 % AL 38 % AF 7 % AF 6 % **AAH 3 %** AAH 10 % **RSA 6 %** PPA 22 % **RSA 18 %** PPA 29 % Allocations Logement • AL: • PPA: Prime d'Activité • RSA: Revenu de Solidarité active · AAH: Allocation Adulte Handicapé • AF: Allocations Familiales · ASF: Allocation de Soutien Familial · ARS: Allocation de Rentrée Scolaire • AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé **Prestations Familiales**